

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – Commune extraordinaire
Compte-rendu de la rencontre du 29 septembre 2023
En visio-conférence

Liste des présences¹ :

Organisation	Représentant-e-s	Présence (X)
Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Jonathan Synnott	
Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc.	Ronald Cormier	
Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia inc.	Samuel McInnis Major	
Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) - Conseil de la Gaspésie	Simon Gosselin	X
Bois CFM (coopérative forestière Matapédia)	Simon Roy	
Bois d'œuvre Cedrico inc. (Causapcal)	Jean-François Desbiens Samuel Garneau	X
Club des Ornithologues de la Gaspésie	Pierre Poulin	
Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie (CENG)	Yves Briand	X
Conseil de l'Eau Gaspésie Sud	Julie Leblanc Catherine Dutil	
Conseil régional de l'environnement GIM	Dominic Lemyre	X
Coop accès Chic-Chocs	Stéphane Gagnon Bruno Béliveau	
Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée	Gino Chicoine	
Coopérative des travailleurs forestiers Eaubois	Dominic Larrivée Laurie Chicoine	
Coopérative forestière de la Gaspésie	Marilou Légaré	
Damabois Division Cap-Chat	Denis Bernier Geneviève Bernier	X
Destination Chic-Chocs inc. (rivière Sainte-Anne)	Denis Duteau	X
Fédération des clubs motoneigistes du Québec (FCMQ)	Michel Desrosiers	
Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FEDECP) GIM	Anthony Assels	
Fédération québécoise des clubs quads de la Gaspésie et des Îles	Mathieu Vallière	
Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Antoine Gagnon- Poirier Myriam Bergeron	
Gaston Cellard inc.	Pierre-Luc Desjardins	
Groupe de scieries G.D.S. inc	Mathieu Piché Larocque	X

	Steve Leblanc	X
Groupe Lebel, Division Nouvelle	François Godin	X
Groupement agroforestier de la Ristigouche	François Bélanger	
Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs	Pierre-Luc Desjardins	
Groupement forestier coopératif de la Péninsule	Brian Lequesne	
Groupement forestier coopératif Shick-Shock		
Groupement forestier Rocher Percé inc.	Sylvain Réhel	
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	Nathalie English Scott Metallic	
MRC Avignon	Laurent Nadeau	
MRC Bonaventure	Dany Voyer Christian Grenier	
MRC de la Côte-de-Gaspé	Daniel Harbour Pascal Caron Savard	X
MRC de la Haute-Gaspésie	Charles-Philippe Laflamme Maryse Létourneau	
MRC de la Matapédia	Mario Turbide Serge Malenfant	
MRC de la Matanie	Eugénie Arsenault	
MRC le Rocher Percé	Louis Babin Christine Roussy	
Multicèdre	Marc-André Robert	
Parc national de la Gaspésie	Aurélie Rivard	
Parc national Forillon	Mathieu Côté	
Pourvoirie des Lacs Robidoux		
Pourvoirie Falls Gully	Stéphane Cloutier	
PRAU Gesgepegiag	Ken Arsenault Éric Boudreau	
PRAU Gespeg	Frédéric Huet	
PRAU Listuguj	Martin Cummings	
Reboiseurs de la péninsule		
Regroupement des MRC de la Gaspésie	Dany Scott	
Regroupement restauration des trois rivières Pabos	Daniel Huard Douglas Hunt	
Réserve faunique de Port-Daniel	Yves Briand	X
Réserve faunique des Chic-Chocs		
Rosario Poirier inc.	Luc Poirier	

Sentier international des Appalaches	Jean-Pierre Gagnon Jean-Marc Hardy	
Sépaq (réserves fauniques)	Patrick Gendreau	
Société Cascapédia inc.	Marc-André Bernard Éric Boudreau	X
Société de gestion de la rivière Cap-Chat	Antoine Tasset	
Société de gestion de la rivière Grand-Rivière	Marie Chicoine	
Société de gestion de la rivière Madeleine	Mario Chouinard	
Société de gestion des rivières de Gaspé inc.	Rémi Lesmerises	X
Société de restauration et de gestion de la Nouvelle	Louis Laflamme	
Syndicat des producteurs acéricoles du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	Claude Fecteau	
Uniboard Canada	Jérôme Pelletier	
Yoland Laflamme inc.	Charles-Philippe Laflamme	
ZEC Baillargeon	Dave Adams	
ZEC des Anses	Douglas Murphy	

Présences du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : Steve Bujold ; Jason Argouin ; Marc-André Delorme ; Annie Malenfant ; Mélanie Gaudette ; Daniel Chouinard, Mathieu Prévost

BMMB : Emmanuel Gendron

Consultant et/ou expert :

TGIRT : Guillaume Berger-Richard

¹ À noter que les présences en conférence virtuelle peuvent plus facilement varier durant la rencontre que lors d'une séance en présentielle. Ainsi, les gens indiqués comme présents l'ont été durant un moment lors de la rencontre mais pas nécessairement tout au long de celle-ci. N'hésitez pas à me faire part d'une erreur dans les présences.

Point	Discussions
<p>1. Ouverture de la rencontre</p> <p>Tour de table</p> <p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p>	<p>L'ouverture de la rencontre se fait vers 9h00</p> <p>Un tour de table est fait</p> <p>Daniel Harbour indique qu'il ne sera qu'observateur aujourd'hui, car sa caméra et son micro ne fonctionnent pas.</p> <p>L'ordre du jour est lu</p> <p>Comme il s'agit d'une table commune extraordinaire, l'ordre du jour n'est pas modifiable.</p> <p>But de la rencontre <i>Le MRNF présentera le projet de redécoupage des UA de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de fusion des unités d'aménagement 112-62 et 112-63.</i></p> <p><i>L'objectif de l'atelier est de présenter le projet aux membres de la TGIRT avant les consultations prévues en décembre et/ou janvier prochain. Le MRNF souhaite vous consulter afin de savoir si tous les éléments pour bien comprendre la portée du projet sont en place. Exemple : Les avantages identifiés, les risques associés, les effets qui en découlent, etc.</i></p> <p><i>Sachez que le projet a entre autres pour but l'optimisation des ressources des partenaires affectées à la gestion intégrée en fusionnant les TLGIRT de l'Unité de gestion de la Gaspésie lesquelles ont plusieurs membres en commun et ainsi avoir une meilleure cohérence dans le traitement de certains enjeux issus des TLGIRT.</i></p> <p><i>À noter que la démarche proposée respecte la « Procédure pour modification aux délimitations d'unités d'aménagement – novembre 2020 », et doit être approuvée par le ministre en vue d'une prise en compte par le Bureau du forestier en chef (BFEC) dans le calcul des possibilités forestières de 2028-2033.</i></p>
<p>2. Lecture et adoption du compte rendu de la dernière TGIRT</p>	<p>Le compte-rendu de la dernière rencontre n'est pas terminé.</p> <p>La présentation et l'adoption du compte-rendu du 19 septembre 2023 sont ajournées à la prochaine rencontre.</p>
<p>3. Présentation du projet</p>	<p>Steve Bujold fait le topo du but de la rencontre (tel que décrit ci-haut)</p> <p>Cliquer ici pour accéder à la présentation : Projet de redécoupage des unités d'aménagement de la région de la Gaspésie – Îles de la madeleine et de fusion des unités d'aménagement 112-62 et 112-63.</p> <p>En plus du but présenté plus tôt, la raison pour laquelle la présentation est faite aujourd'hui, c'est pour s'inscrire dans le calcul de possibilité forestière que le bureau du forestier en chef va faire pour les années 2028-2033.</p>

Daniel Chouinard présente le projet de redécoupage des unités d'aménagement de la région de la Gaspésie – Iles de la madeleine et de fusion des unités d'aménagement 112-62 et 112-63.

Questions durant la présentation :

- La flexibilité, c'est de se permettre de mieux combler une cible d'une « UA actuelle » en allant dans l' « UA actuelle » voisine?
 - Oui et non, tout dépend à l'échelle à laquelle la cible est désirée d'être mesuré et atteint.
 - Complément concernant les travaux déjà en cours qu'il sera possible de maintenir le calcul des cibles selon les échelles actuelles.
- Est-ce qu'il y a eu un effort afin de faire passer la ligne du redécoupage au niveau d'un découpage écologique comme celle des bassins versants?
 - Non, il n'y a pas eu cet exercice. Le redécoupage a été pensé en fonction de la gestion de la ressource, donc sur des facteurs humains.
 - En complément : Dans ce projet en bref, l'emphase lors de la réflexion a été mise sur l'accès au territoire.
- Les cibles des vieilles forêts par exemple vont-elles être impactées.
 - Non, car le calcul est fait par UTA et les cibles par UTA ne seront pas modifiées. De plus, le gain en souplesse avec la fusion permettra de mieux répondre aux cibles de vieilles forêts.
- Est-ce qu'il y a eu des divisions d'UTA ou de COS?
 - Pour l'instant, cela n'a pas été regardé. Il se pourrait qu'il y en ait.
- Est-ce qu'il a été envisagé de fusionner les trois UA?
 - Les deux scénarios (celui d'une seule UA ou de deux UA) avaient été envisagés, toutefois avec le processus de travail avec les autorités, le projet d'une seule UA a été écarté.
- Concernant les bassins versants limitrophes, est-ce que cela va influencer les cibles (lire seuil) d'AEC?
 - Oui et non, les contraintes sont plus grandes, car les seuils d'AEC doivent être respectés dans les deux subdivisions des bassins versants de référence.
À noter que l'identification de points d'intérêt pour le calcul de l'AEC à l'intérieur d'un bassin versant de référence sera discutée au comité MHH.

Un formulaire de préoccupation vous sera acheminé par courriel afin d'identifier vos enjeux, énoncer vos préoccupations et émettre vos recommandations de solutions. Si le bouton d'envoi ne fonctionne pas, veuillez l'acheminer au tgirtgaspesie@mrcbonaventure.com.

Vous aurez jusqu'au 13 octobre pour répondre à la consultation.

Le shapefile est disponible dans la section membre du site internet de la TGIRT et sur la carte interactive de la TGIRT.

<p>4. Discussion en sous-groupes et retour en grand groupe</p>	<p><u>Question 1</u> Les informations transmises permettent-elles à votre organisation de se positionner? Sinon, quelles sont les informations manquantes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cela aura des impacts sur les zones de tarifications forestières, ceux-ci seraient à identifier • Besoin d'information sur l'effet sur le calcul de possibilité forestière • Besoin d'information sur le no-go de l'époque concernant la fusion des 3 UA en une seule UA • Présenter plus clairement l'impact ou le non-impact de la fusion des UA sur les VOIC <ul style="list-style-type: none"> ○ Tableau des VOIC avec les échelles • Expliquer les raisons pourquoi la ligne passera à l'endroit désigné <ul style="list-style-type: none"> ○ L'aspect humain, administratif ○ Les bassins de bois ○ Le transport du bois ○ Raison opérationnelle • Pour la consultation, les membres souhaiteraient avoir les bassins versants, les UTA, les COS afin de cibler si cela aura un impact sur certains VOIC dont spécifiquement l'atteinte des cibles. <p><u>Question 2</u> Quels enjeux supplémentaires sont à appréhender ? Pour l'ensemble des enjeux identifiés, quelles seraient les mesures de mitigation à envisager?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certification, les BGA auront du travail à faire afin d'apporter des changements et il y aura des coûts, mais le gain semble plus élevé. • Préoccupation sur les cibles écologiques, par exemple sur la coupure de certains bassins versants • Augmentation de la charge de travail lors de la refonte des VOIC dont le calcul de la cible est calculé au niveau des UA, vérifier les secteurs d'analyse. Par exemple, il faut éviter la concentration des protections, ce qui nous éloignerait des objectifs de protection. <p><u>Question 3</u> Quels avantages supplémentaires sont à considérer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gain de possibilité forestière, possible compensation de protection supplémentaire (Caribou, saumon, mhh par exemple) • Facile d'application • Moins de travail administratif pour les BGA • Plus facile opérationnellement pour la planification et la consultation de la voirie • Plus de cohérence dans les limites des UA pour sortir le bois • Plus de marge de manœuvre pour certains VOIC comme celui sur les AIPL <p><u>Question 4</u></p>
--	--

	<p>En fonction des enjeux identifiés et des mesures de mitigation qui pourraient s'appliquer, quelles sont les améliorations qu'il vous semble requis d'apporter au projet présenté ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité de fusionner les 3 UA, présenter les résultats • Retravailler l'information transmise (voir question 1) • Avoir en main la stratégie caribou • Exploration des inconvénients s'il y en a d'identifié et les présenter
5. Varia	<p>Les consultations publiques sur les PAFIO risquent encore d'être reportées.</p> <p>Un sondage d'amélioration continu vous sera envoyé à la suite de la rencontre. Merci de le remplir.</p>
6. Fin de la rencontre	

Tous les documents sont disponibles sur le site internet de la TGIRT au lien suivant : <https://tgirtgaspesie.com/espace-membre/rencontres/table-commune/>

Tableau de l'ensemble des suivis

Mandats / suivis	Par	Provient de - Date de rencontre
Effectuer une analyse de l'indicateur sur les vieilles forêts en excluant les pôles de conservation lors de la refonte du VOIC	MRNF et TGIRT	2023-01-10 et 2023-09-19 (modifié)
Relancer le comité caribou à la suite du dépôt de la stratégie et proposer de travailler sur le projet du CREG sur une journée Caribou.	TGIRT	2023-06-20
Former une délégation pour l'organisation d'un atelier sur l'adaptation des forêts aux changements climatiques	TGIRT	2023-06-20
Interpeller le secteur faune du MELCCFP afin de participer à l'atelier sur l'adaptation des forêts aux CC	Annie Malenfant	2023-06-20
Organiser une sortie terrain sur les milieux humides boisés	MRNF et TGIRT	2023-06-20
Partager les présentations et les vidéos des ateliers sur les changements climatiques en les rendant disponibles sur une page du site internet.	TGIRT	2023-09-19
Modifier le suivi structure d'âge en y ajoutant les modifications adoptées	TGIRT	2023-09-19
Partage de la déclinaison des différents pourcentages des différents types de protection	MRNF – Jason Argouin	2023-09-19
Discuter de l'indicateur 3 du VOIC approvisionnement en matière ligneuse à la délégation	TGIRT et MRNF	2023-09-19
Faire une page web sur le site internet de la TGIRT sur l'atelier de l'adaptation aux changements climatiques	TGIRT	2023-09-19
Faire un retour sur le projet pilote de la GGE	TGIRT	2022-03-31
Des retours individuels sur les préoccupations du PAFIT seront faits et des comptes-rendus seront mis disponibles.	MRNF	2023-09-19